

# Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

## DEAES

Rentrée en formation : - septembre 2022 (contrat d'apprentissage) ;  
- novembre 2022 (formation initiale et continue).

### Trois possibilités :

- **En Formation Initiale** : avec financement de la région Auvergne Rhône Alpes ou avec financement Pole Emploi / utilisation de votre compte CPF / CPF transition Professionnel (ex Fongecif), Rentrée en Novembre 2022 Formation d'un an ;
- **En formation Continue** : sous réserve d'avoir un employeur qui prend en charge votre formation (contrat de professionnalisation ou plan de développement des compétences par exemple), Rentrée novembre 2022 Formation d'un an ;
- **En Contrat d'Apprentissage** : sous réserve de signer un contrat avec un employeur, Rentrée en septembre 2022 Formation de 15 mois, (par convention avec le CFA Aktéap : <http://www.cfa-creap.com>)



**La formation d'AES est une formation de niveau 3 (ancien niveau V) dont le diplôme d'Etat est délivré par la DRDJSCS. Elle est inscrite au RNCP et éligible à la mobilisation du compte CPF.**

### Le métier d'Accompagnant Educatif et Social :

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie, ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire, et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

## La formation en centre – 567 h - 5 Domaines de Compétences à valider :

- **DC1 - 112 h** : Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- **DC2 - 91 h** : Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- **DC3 - 105 h** : Accompagner à la vie sociale et relationnelle de la personne
- **DC4 - 147 h** : Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- **DC5 91 h** : Travailler en équipe pluri-professionnelle, gérer les risques et traiter des informations liées à l'accompagnement de la personne (**commun à celui du DE d'Aide-Soignant**)
- **AFGSU niveau 2 : 21h (Formation commune à celle du DE d'Aide-Soignant)**

## Méthodes pédagogiques :

- Etablissement à taille humaine, petits groupes de 12 à 16 personnes ;
- Nombreuses interventions de professionnels
- Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé de son parcours de formation par un formateur référent du LEAP d'Ennezat ;
- La formation est également composée de 3 stages pratiques d'une durée totale de 840 heures pour la formation initiale ;
- Pour les contrats d'apprentissage ou contrats de professionnalisation, 4 semaines de stage hors période chez l'employeur seront exigées.

## Informations pratiques :

### **Candidature et sélection :**

- Tout public motivé et intéressé par les métiers du travail social et d'aide à la personne
- Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire
- Epreuves de sélection écrite (selon le parcours) et orale

**Horaires en centre de formation :** de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

**Lieu :** LEAP d'Ennezat – 1 route de Riom - 63720 ENNEZAT  
Accessible depuis Clermont Ferrand ou Riom via bus Transdôme.  
Possibilité de restauration sur place (self payant ou coin repas).

**Résultats 3 premières promotions :** 100 % de réussite aux examens – 100 % d'insertion professionnelle à 3 mois

**Dossier à télécharger sur notre site [www.leap-ennezat.org](http://www.leap-ennezat.org) et à retourner avant le 22/08/2022 pour la session des apprentis et le 5/11 pour la session FI/FC**

Pour plus d'infos, nous contacter ou consulter notre site  
<https://leap-ennezat.org/formation-continue/deaes-accompagnant-educatif-et-social/>

### **Contacts :**

**Marie MESTRE - Secrétaire pédagogique**  
**Claire AYMARD - Responsable de formation DEAES**  
**Laurent GRIMAULT-Responsable du centre de formation**  
Téléphone unique : 04 73 63 80 23 ou email : [ennezat@cneap.fr](mailto:ennezat@cneap.fr)

Le LEAP D'ENNEZAT, Centre de formation est référencé sur Datadock depuis le 29 Aout 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la Loi du 5 mars 2014 et a reçu la certification Qualiopi, signe officiel de notre qualité d'encadrement depuis le 26 octobre 2020, suite à l'Audit réalisé par AFNOR Certification et ceci pour 4 ans.

N° Déclaration Organisme de Formation : 83630368963

N° SIRET : 779 229 749 00014